

tous deux s'offrant secours mutuel et vivant dans une telle harmonie, que sur ces dix mille individus, il n'y a pas un seul divorcé de l'un ou de l'autre sexe. Si les 404 personnes qui depuis la confédération (soit depuis plus d'un quart de siècle) qui sont divorcés, vivaient encore, elles ne seraient pas en nombre suffisant pour fournir un représentant dans le groupe de 10,000 individus.

243. Mais voilà que sur le commandement de l'homme en tête de la procession, les rangs sont brisés. Que se passe-t-il alors? Ah! je vois, ces dix mille individus se classifient selon leur origine. La bannière d'Ontario flotte orgueilleusement sur les devants, sir Oliver Mowat apparaissant à la tête de 3,576 individus, qui défilent au son de la musique de leur province. Réjouis-toi Ontario, tu échappes à la main du traître! Le drapeau de Québec flotte majestueusement sur 3,027 personnes conduites par l'honorable M. Taillon qui sait remuer les âmes par son gai refrain "O Canada! Mon pays, mes amours." Vient ensuite la Nouvelle-Ecosse avec 893 individus quelque peu énorgerillis parce qu'ils ont à leur tête le premier ministre de la confédération; puis le Nouveau-Brunswick avec 623 personnes ayant à leur tête une députation de l'active et entreprenante cité de Saint-Jean.

Viennent ensuite 219 personnes de l'Île du Prince-Édouard s'avancant sous les plis d'un étendart porté par un homme qui sera peut-être un jour premier ministre.

Les Territoires du Nord-Ouest avec 126 personnes, Manitoba avec 117 autres, discutant les questions des écoles, du chemin de fer de la baie d'Hudson, et des communications océaniques; la Colombie Anglaise avec 77 individus dont les figures portent une certaine trace des brises de l'océan Pacifique. Voilà pour les personnes nées au Canada.

244. A une courte distance viennent 1,341 personnes divisées en deux groupes, le premier contenant 1,015 individus de naissance britannique, le second 326 nés à l'étranger. Sur ces 1,015 personnes, l'intelligent écossais a 223 représentants, l'honnête et grand John Bull, 454, et le spirituel irlandais, 308. Sur les 326 étrangers, le cousin Jonathan, a 116 représentants, et l'Allemagne, 58. Les autres pays se partagent 101 représentants, la Russie et la Chine en ayant un nombre à peu près égal.

Ici, le spectateur fait des remarques appropriées sur l'homogénéité de ce groupe de 10,000 personnes, toutes moins 326, étant des sujets anglais, c'est-à-dire qu'il n'y en a que 3 sur 100 qui n'ont pas eu l'inestimable privilège de naître sous le brillant drapeau "qui depuis plus de mille ans brave le feu des batailles" sans cependant paraître le moins du monde détérioré. Notre spectateur dirait à son voisin que les Canadiens avec leur expérience du gouvernement autonome, ont su s'implanter d'une manière prodigieuse sur ce vaste territoire du Canada, où ils verront à faire respecter l'ordre et la loi. Le voilà maintenant à commenter l'état de chose actuel et son importance pour l'avenir du pays, particulièrement en ce qui concerne la province de Manitoba et le Nord-Ouest, et il se déclare content de voir que dans ces régions nouvellement colonisées, une si grande proportion de la population se composent de colons nés au pays. Il va même jusqu'à dire que ce n'est pas un mal après tout que l'immigration restreinte des pays étrangers, et il donne à entendre que maintenant nous sommes prêts à recevoir sans danger parmi nous un fort contingent de population